

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Band: 45 (1985)

Rubrik: Divers secteurs de propagande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers secteurs de propagande

Transports

Chemins de fer fédéraux

Les CFF ont vécu une année 1985 particulièrement réussie: le chiffre d'affaires total se monte à 3870 millions de francs, soit 136 millions ou 3,6% de plus qu'en 1984 et 72 millions ou 1,9% de plus que les prévisions. Pour le trafic voyageurs, les recettes se sont élevées à 1191 millions de francs ce qui représente une augmentation de 71 millions ou 6,4% (trafic intérieur +7,1%, international +3,9%). Les CFF ont transporté 224,6 millions de voyageurs au total (+3%). En Suisse, le volume des transports a augmenté de 3,1% et diminué de 0,6% sur le plan international. L'accroissement des recettes est partiellement dû à l'augmentation des tarifs du 1er mai 1985.

D'autre part, il est aussi le fait des diverses nouveautés introduites en 1985 ainsi qu'aux nombreux efforts de marketing: élimination des lacunes dans les horaires, mise en circulation de plus en plus de voitures climatisées dans le trafic intercity, introduction de la carte clients CFF et de l'usage des cartes de crédit, offre combinée «En train et dans les airs» avec Crossair, billets du dimanche pour 10 week-ends, voyages forfaitaires «Partons en train», abonnement 1/2-prix «Junior» y compris trois cartes journalières gratuites pour marquer l'année de la jeunesse, transport des bagages privilégié pour passagers des chemins de fer qui arrivent en avion (Bagages-Welcome) pour compléter l'offre existante «Bagages-Fly», etc.

Les offres touristiques les plus importantes appellent les commentaires suivants:

Les recettes provenant du trafic de groupe très menacé par la concurrence ont augmenté de 1,8%.

Les ventes d'abonnements 1/2-prix se répartissent ainsi: 175 000 «Elite» (+3%), 145 000 «Junior» (+8%), 335 000 «Senior» (-1%) ainsi que 832 000 cartes journalières pour abonnements (+21%).

L'abonnement général a connu une expansion réjouissante avec 24 700 acquéreurs (+9%). Vient s'ajouter encore 723 (+28%) abonnements généraux au porteur et 3 200 abonnements généraux «Senior», récemment introduits. La vente des abonnements internationaux pour jeunes «Inter-rail» a évolué positivement en raison de l'extension de leur validité à la navigation (1984: 265 100). Plus de 12 000 abonnements «Inter-Rail» ont été vendus en Suisse.

En 1985 en Suisse, il a été vendu 22 800 cartes internationales complémentaires aux abonnements Senior (RES). Les CFF ont délivré en Suisse 16 600 réductions internationales REF pour familles, introduites le 1er mai 1985.

La vente de la Carte suisse de vacances (CSV) a été légèrement positive: 60 980 (+2,7%) ont trouvé acquéreurs.

Les gares ont vendu plus de 60 000 arrangements forfaitaires (Frantour, Railtour, «A la découverte d'une ville suisse par le train», «Le flâneur suisse», etc.), soit une augmentation de 9% par rapport à 1984. L'inclusion du rail dans les voyages aériens forfaitaires pour les trajets à destination et en provenance des aéroports a également connu un essor réjouissant.

Les enregistrements de «Bagages-Fly» ont augmenté de plus de 15% pour atteindre 207 800.

La pression exercée par la concurrence sur le trafic des vacances à partir de la RFA et des pays du Bénélux a été combattue par des prix adaptés au marché.

Le trafic Eurail a augmenté de façon encourageante: grâce au «Saverpass» (Eurailpass pour mini-

groupes) récemment introduit, il s'est accru de près de 10% et de 24% en Asie de l'Est. Dans les autres régions, le développement économique a influencé les ventes négativement; globalement, le trafic Eurail a passé à 320000 abonnements, soit une augmentation d'environ 10%.

Union suisse des entreprises de transports publics (UST)

Les résultats définitifs des entreprises de transports publics affiliées à l'UST ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. Selon des estimations, les recettes totales des chemins de fer des transports publics devraient dépasser 670 millions de francs. L'augmentation des tarifs et le beau temps en été ont eu des résultats positifs surtout dans le trafic voyageurs. Les trains spéciaux touristiques tels que Glacier-Express, Bernina-Express et Panoramic-Express ont enregistré un grand succès.

Le chiffre d'affaires total des remontées mécaniques (trains à crémaillère, transports à câble, téléskis) peut être estimé entre 630 et 640 millions de francs. Une augmentation sensible des recettes est constatée en général pour les trains connaissant un fort trafic en été; pour les remontées hivernales, la tendance va d'une légère augmentation à un léger recul. Dans ce cas, le manque de neige en décembre a exercé une influence négative.

Pour les entreprises concessionnaires de navigation sur les lacs suisses, le beau temps estival a entraîné une augmentation importante inhabituelle. Les recettes ont passé de 44 millions de francs en 1984 à 49 millions en 1985.

Poste, téléphone, télégraphe

En 1985 également, la demande de services des PTT a fortement augmenté; le trafic s'est accru de 4,1% au total, 3% pour la poste et 5,1% pour les télécommunications. Avec un bénéfice d'exploitation de 360 millions de francs, l'entreprise des PTT a obtenu en 1985 un nouveau résultat réjouissant.

Les PTT se sont efforcés en 1985 de suivre l'évolution technologique rapide pour garantir des offres adaptées aux besoins de toute la clientèle. Les efforts pour accélérer le traitement des envois ainsi que l'automatisation et la modernisation du trafic des paiements postaux ont été poursuivis selon les prévisions. La nouvelle prestation «Postchèque» (chèque postal garanti comme moyen de paiement) a permis notamment de retirer dans les offices postaux de 21 pays européens et nord-africains de l'argent comptant, facilité dont les touristes surtout ont fait largement usage durant leurs voyages.

Dans le domaine des télécommunications, les PTT ont continué l'expansion de leurs réseaux actuels et introduit une série de nouveaux services, tels que le service d'appel radio «Eurosignal», la retransmission d'appel «Omnitel» et – à titre d'essai – la «Vidéoconférence». Jusqu'en 1988, un Système de télécommunications intégré (IFS-Swissnet), entièrement digital doit être réalisé, il précédera le Réseau numérique avec intégration de services (RNIS), qui permettra aux clients d'utiliser, dans les télécommunications à l'échelle mondiale, divers moyens de communications en passant par un seul raccordement.

Le service postal des voyageurs a transporté en 1985 69,7 millions de passagers, soit 3,3% de plus qu'en 1984. La demande dans le trafic régional et local a nettement augmenté sous l'influence notamment: de la prise de conscience de l'environnement, des appels à utiliser les transports publics et des difficultés de parkings dans les centres. Par

contre, le trafic touristique ne s'est que légèrement accru malgré les conditions atmosphériques favorables. Les horaires adaptés à la clientèle ont exigé la suppression des trajets particulièrement mal fréquentés, mais aussi de nombreuses améliorations des prestations pour la plupart à la demande et avec des garanties contre les pertes de la part de cantons, de communes ou de tiers. A fin 1985, le réseau d'automobiles postales comprenait 628 lignes d'une longueur totale de 7990 km et un parc de 1482 véhicules pour transporter voyageurs et bagages.

Le service postal des voyageurs a atteint en 1985 des recettes de 121,3 millions de francs ou 4,5% de plus qu'en 1984. Cependant, le déficit de ce secteur de service a dépassé les 100 millions (1984: 98,9 millions). Pour maintenir l'attrait des transports publics, les PTT ont malgré tout renoncé à une augmentation générale des prix.

Route

En 1985, le réseau des routes nationales en service a atteint une longueur de 1288,5 km; 147,1 km sont en construction. En outre, il faut ajouter environ 18400 km de routes cantonales et quelque 51200 km de routes communales.

A fin septembre, on a recensé au total 3 221 607 véhicules à moteur, soit environ 100 000 ou 3,3% de plus qu'à fin septembre 1984. Sur le plan national, on compte en moyenne 402 voitures privées pour 1000 habitants (1984: 394).

Aux postes frontières, on a dénombré au total 53,9 millions de voitures privées étrangères entrant en Suisse (1984: 54,2 millions). Dans le trafic international journalier, on a enregistré 18,0 millions d'entrées (1984: 17,3 millions), 35,9 millions de voitures privées de tourisme (1984: 36,9 millions). De plus, 161 360 autocars étrangers sont entrés en Suisse avec 5 876 300 passagers (1984: 169 480 avec 617 000 personnes à bord).

Trafic aérien

En 1985, les compagnies d'aviation suisses et étrangères ont transporté 15 608 864 passagers sur les vols de lignes et dans le trafic de navettes ou à la demande à destination et au départ de la Suisse ainsi qu'en transit. (1984: 14 818 813, trafic des compagnies suisses à l'étranger compris). Le trafic de lignes a englobé 204 423 (197 086) vols d'étape avec 13 258 164 (12 609 522) passagers, le trafic de navette ou à la demande, sans compter les vols d'hélicoptères, a représenté 44 084 (39 494) étapes avec 2 350 700 (2 209 291) passagers.

Dans les aéroports, les nombres de passagers suivants ont été enregistrés (trafic normal, transit inclus): Bâle 1 049 000 (960 000), Berne 61 000 (53 000), Genève 5 151 000 (4 912 000), Lugano 140 000 (111 000) et Zurich 9 499 000 (9 054 000).

En 1985, *Swissair* a enregistré dans l'ensemble des résultats réjouissants. Les 48 avions de sa flotte ont effectué 69 286 vols et parcouru 101,4 millions de kilomètres au total, soit environ 264 fois la distance de la terre à la lune.

L'offre globale de transport s'est montée à 3,02 milliards de tonnes-kilomètres, environ 3% de plus qu'en 1984; la demande a augmenté de 4% environ et s'est élevée à 1,95 milliard de tonnes-kilomètres. Les passages se sont accrûs de 6%, le fret de 0,4% et la poste de 5%. Au total, *Swissair* a transporté sur toutes les étapes de son réseau 7 337 685 passagers, 263 554 de plus qu'en 1984. Il faut y ajouter 240 168 tonnes de fret et 20 781 tonnes de poste. Le taux d'occupation des sièges a passé de 63% à 65%, le taux de chargement de 64% à 65%.

Le réseau de lignes de *Swissair* en décembre 326 115 kilomètres et comptait 99 villes dans 67 pays.

En 1985, *Balair* a transporté au total 15 642 touristes étrangers des Etats-Unis en Suisse (1984: 13 886); 8 311 (8 202) venaient et New York, 2 773 (1 786) de Miami, 3 256 (3 613) de Los Angeles et 1 302 (285) de San Francisco.

Sur son réseau helvétique, *Crossair* a transporté, en 1985, 146 976 passagers au total (vols aller; 1984: 112 883), soit 68 199 (56 025) entre Zurich et Lugano; 37 314 (32 399) entre Genève et Lugano; 9 214 (6 779) entre Berne et Lugano; 2 821 entre Bâle et Lugano (nouveau); 14 554 (6 972) entre Zurich et Bâle et 14 874 (10 768) entre Bâle et Genève. En Europe, *Crossair* a desservi 12 destinations en 1985 (dont une uniquement sur mandat de *Swissair/Lufthansa*) et a transporté sur ces lignes 223 538 passagers au total.

Hôtellerie et restauration

Société suisse des hôteliers (SSH)

En 1985, des touristes suisses et étrangers ont passé 34,3 millions de nuitées dans les hôtels suisses. Le résultat de 1984 a été surpassé de 368 000 nuitées ou 1,1%. Ainsi, l'hôtellerie a enregistré après l'année-record 1981 le deuxième meilleur résultat au cours d'une décennie. Les nuitées hôtelières passées dans des établissements affiliés à la SSH représentent 72% du total; 80% de tous les touristes étrangers ont dormi dans des hôtels membres de la SSH. D'autres données sur l'hôtellerie en 1985 figurent dans la partie statistique de ce rapport.

Les conditions économiques favorables dans les pays industrialisés occidentaux, la situation conjoncturelle stable en Suisse et le cours encore élevé du dollar ont entraîné des décomptes annuels satisfaisants, mais il ne faut pas assimiler le nombre des nuitées aux recettes des hôtels.

En 1985, le taux d'occupation des lits disponibles était de 39,5% dans les établissements affiliés à la SSH. Une grande partie des hôtels continuent

d'obtenir des chiffres d'affaires insuffisants avec les degrés actuels d'exploitation. La situation des recettes s'est légèrement améliorée, cependant les charges représentées par les capitaux étrangers ont atteint un stade critique. Les rénovations nécessaires restent peu réalisables.

En 1985, les charges ont nettement augmenté avec l'introduction légale de la quatrième semaine de vacances, la caisse de pension obligatoire et l'introduction progressive de la semaine de cinq jours. L'hôtellerie manque de personnel en dépit de l'augmentation de la propagande pour attirer les jeunes et des possibilités de formation. Les travailleurs helvétiques évitent, on le sait, le travail moins qualifié, de sorte que l'hôtellerie et la restauration doivent pouvoir compter sur un grand nombre de travailleurs étrangers. Sur les quelque 170 000 personnes employées dans des établissements hôteliers ou dans la restauration, 33% environ étaient des étrangers dans la moyenne annuelle.

En 1985, la SSH a intensifié ses activités de marketing en augmentant la formation des hôteliers et des employés supérieurs, en encourageant les groupements d'hôtels et organisant des campagnes de promotion des ventes. Elle a participé à des foires touristiques à l'étranger et mis sur pied un voyage promotionnel national en Israël.

Dans l'intérêt d'une hôtellerie forte et concurrentielle, la Société a engagé la branche à augmenter ses investissements, surtout dans le domaine des installations et des équipements. Sur l'instigation de la SSH, à fin 1985, une motion a été présentée à la Confédération pour la révision de la loi sur les crédits hôteliers importante pour la branche.

Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

En 1985, la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers comptait 23 396 membres; ainsi

plus de 85% de tous les établissements suisses étaient réunis dans cette organisation patronale, la plus grande de l'hôtellerie et de la restauration.

Une fois de plus, le crédo, le mandat exercé par la Fédération, a marqué les nombreuses activités. Chaque patron doit avoir à disposition des services, instruments et aides qui contribuent beaucoup à la conduite réussie de son établissement. C'est la voie la plus directe et la plus efficace pour maintenir et promouvoir une «hôtellerie helvétique» saine et bien rôdée.

La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers reconnaît que la qualité des services – image de marque de la branche – passe par la qualité des collaborateurs, à tous les échelons. Formation et formation continue figurent depuis toujours en premier sur le programme. L'an dernier, sur le thème «l'avancement a ses exigences», le concept de la formation a de nouveau été adapté au profil modifié d'engagement, grâce à de substantiels moyens financiers. Ainsi, la Fédération a commencé à enseigner dans ses écoles professionnelles l'informatique axée sur les problèmes spécifiques à la branche. Déjà au cours de l'apprentissage, il faut rendre manifestes les possibilités et les limites d'utilisation du traitement électronique des données et de la micro-électronique. Les écoles hôtelières de la Fédération «Belvoirpark» et «Vieux Bois» contribuent grandement à ce que les restaurateurs et hôteliers formés en Suisse soient toujours aussi recherchés à l'étranger.

En plus de la formation, les conseils juridiques qualifiés, ceux relatifs à la direction d'entreprise et aux impôts ont beaucoup gagné en importance. Les services spéciaux de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers ont enregistré une augmentation des mandats: planification et approbation des projets de construction ou de transformation, choix de l'emplacement, analyses des points faibles, révision, fondations de société, location d'immeuble, etc.

Réglementation officielle en augmentation, frais de personnel et prestations sociales s'accroissant rapidement, recrutement de la relève au vu des années à basse natalité et structuration future de la politique de formation ne sont que quelques-uns des problèmes actuels qui continuent de préoccuper les responsables de la branche.

Tourisme social

Nous entretenons des liens particulièrement étroits avec la Caisse suisse de voyages (Reka) à laquelle nous accordons notre soutien sur plusieurs plans et dans les organes de laquelle l'ONST est représenté. A l'étranger, nos agences ont contacté et pris en charge des organismes de tourisme social pour procurer des possibilités de vacances avantageuses en Suisse. Par ailleurs, nous avons diffusé en Suisse et à l'étranger du matériel d'information pour les handicapés (par exemple, chemins de promenade, téléphériques, hôtels et restaurants accessibles en chaise roulante).

Page 15

Plus d'un millier de sujets de toute la Suisse renouvellent chaque année le stock de notre photothèque.

